

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

-:-

DECRET N°69-247/PR-SGG

du 25 Septembre 1969

chargeant le Ministre de la Santé
Publique et des Affaires Sociales de
l'intérim du Ministre de l'Information
et du Tourisme -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée
par le référendum du 28 juillet 1968 ;

VU le Décret N°230/PR du 31 juillet 1968, portant
formation du Gouvernement ;

VU le message téléphoné N°314/MIT-Cab du 24
septembre 1969,

D E C R E T E :

Article 1er - A compter du 24 Septembre 1969, Me Benjamin
d'ALMEIDA, Ministre de la Santé Publique et des Affaires
Sociales, est chargé de l'intérim du Ministre de l'Information
et du Tourisme, pendant l'absence de Mr Urbain NICOUÉ.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 25 Septembre 1969

par le Président de la République,
Chef du Gouvernement,

Ampliations : PR 4 - CS 6 - CES 5
Ministères 10 - SGM 10 - SGG 4 -
SGPR-IAA-DCCT-DN-Gde Chanc. 5 -
DEP-DGAJL-Dtion Stat.6 - JORD 1.



Emile-Derlin ZINSOU